

**VILLE DE LIEGE**

**ECHEVINAT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT,  
DU TOURISME ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

# **OUVERTURE DES NOUVELLES PROMENADES SUR LES COTEAUX DE VIVEGNIS**

**Un espace vert public semi-naturel**



Dossier de presse – 28 juin 2007

# OUVERTURE DES NOUVELLES PROMENADES SUR LES COTEAUX DE VIVEGNIS

28 juin 2007

Au nord de la citadelle, sur le versant sud de la vallée de la Meuse, les Coteaux de Vivegnis bordent sur toute sa longueur le quartier Saint Léonard.

Au dix-neuvième siècle, les vignobles qui ont donné leur nom au site de « Vivegnis » ont disparu pour laisser place aux exploitations minières. Depuis la fermeture de celles-ci en 1962, la végétation a repris ses droits: taillis d'érables, frênes, robiniers ou merisiers alternent sur les remblais schisteux avec les friches herbacées pâturées par des moutons. Les « coteaux verts » apparaissent en toile de fond omniprésente mais sont rendus difficilement accessibles par la présence du chemin de fer depuis les quartiers denses du fond de vallée. Les aménagements qui s'achèvent répondent au souhait que les habitants du quartier Saint-Léonard ont formulé dans le projet de quartier approuvé en 1997 :

**« valoriser, aménager et améliorer l'accessibilité de l'espace vert des Coteaux de la citadelle depuis le quartier Nord Saint Léonard. »**

Le projet de réhabilitation des Coteaux de Vivegnis par l'aménagement de chemins piétonniers et la valorisation des éléments paysagers a été entamé à l'initiative de l'Echevinat de l'urbanisme, de l'environnement, du tourisme et du développement durable et de l'Echevinat du logement et de la rénovation urbaine.

La conception du projet a été confiée à l'architecte Bernard Herbecq et il a été réalisé en collaboration avec le Service d'Activités Citoyennes de Saint-Léonard et le Service Espaces publics-Plantations de la Ville de Liège.

L'aménagement en espace vert public des Coteaux de Vivegnis a été conçu de manière à révéler le site existant, plutôt que de le transformer : révéler son relief, révéler son histoire, sa nature, ses ambiances, ses usages...

Ainsi, il maintient et favorise les caractères de l'environnement semi-naturel existant, attractifs, tant du point de vue « visuel » qu'écologique ; il améliore l'accès au site, le sécurise, et réalise des liaisons piétonnes entre le bas et le haut du versant des Coteaux, entre les dessertes de pied de versant (Bâneux et Macors) et entre les différents itinéraires de promenades existants. Ces itinéraires seront raccordés aux coteaux de la Citadelle par une signalisation adaptée.

Il conserve et réapproprie les vestiges significatifs des anciennes occupations du site en particulier du charbonnage du Bâneux .

**Le montant des travaux subsidiés par la Région wallonne pour l'acquisition et l'aménagement de sites à destination d'espaces verts et pour la rénovation urbaine s'élève à 430.000 euros.**

Avec l'acquisition par la Ville de Liège d'un terrain de 17.000 m<sup>2</sup> en bordure du chemin de fer, c'est un ensemble de près de 8 hectares d'espace vert semi-naturel s'étendant depuis le chemin de fer jusqu'au plateau du site de la ferme « Fabry » qui s'ouvre au public.

L'aménagement du site des coteaux de Vivegnis réalise ainsi une charnière à l'articulation entre deux projets d'envergure que sont la réhabilitation du site dit « Vivegnis » dans le cadre de la Zip/qi quartier Nord / Saint Léonard, d'une part, et la valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle entamé en 1998, d'autre part.

Près de 1300 mètres de chemins de promenades pédestres sont ainsi ajoutés au réseau existant. Au total, sur l'ensemble du site des Coteaux de la Citadelle, c'est un ensemble de plus de 13 kilomètres de circuits de promenades diversifiées dont 10 kilomètres exclusivement piétons, qui sera ainsi rendu accessible depuis le quartier Nord . Cet objectif sera complètement réalisé avec la réalisation d'une passerelle de franchissement du chemin de fer établissant la liaison entre le pied des Coteaux et le quartier Nord. Cette réalisation fait l'objet de la prochaine phase du programme de réhabilitation du site de Vivegnis centrée sur la rénovation de la Place Vivegnis et la reconstruction des sites riverains.

### **INAUGURATION : JEUDI 28 JUIN 2007 à partir de 17h30**

Ce jeudi 28 juin, l'inauguration des nouvelles promenades est conjointement organisée par l'Echevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable, au nom du Collège communal de la Ville de Liège, et par les principaux acteurs associatifs du quartier Nord :

Comité de quartier Saint-Léonard  
Coordination générale des associations Saint-Léonard  
Espace 251 Nord  
La Cité s'invente asbl  
SAC Saint-Léonard

### **Rendez-vous au pied du belvédère, au bas des coteaux.**

Trois accès piétons sont possibles : à partir de la rue du Bâneux (depuis le parc Saint-Léonard ou depuis la rue Vivegnis), de l'impasse Macors et du boulevard du 3ème Génie. Une signalisation est prévue.

### **Au programme :**

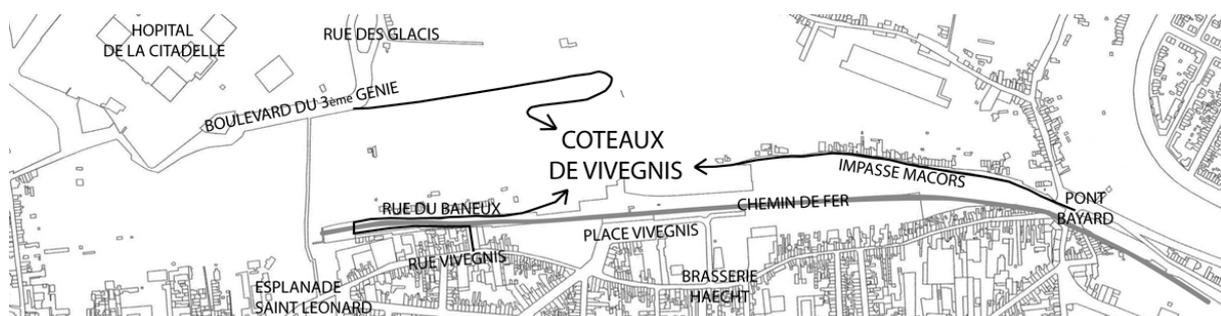
17h30 : inauguration officielle – cocktail – ouverture des promenades

à partir de 18h30 : animations, bar et petite restauration

19h30 : réunion extraordinaire du Comité de quartier, ouverte au public : présentation des projets voisins du site des promenades :

- . les Zurbains
- . la passerelle
- . le verger Fabry et la liaison vers le Bairoua
- . la liaison du bois des Carmélites au point de vue de la citadelle

à partir de 21h30 : au 4ème étage de la brasserie Haecht, rue Vivegnis 253 : « Regards projetés », projections vidéo par des artistes chypriotes présentés par Espace 251 Nord et La Chataigneraie. *Panorama étonnant sur le quartier et sur les Coteaux.*



# CONTEXTE GENERAL ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de réhabilitation du site des coteaux de Vivegnis réalise une charnière à l'articulation entre deux projets d'envergure que sont la **réhabilitation du site dit « Vivegnis » dans le cadre de la Zip/qi quartier Nord / Saint Léonard** d'une part et la **valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle** d'autre part.

## Le projet de valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle

**Les Coteaux de la Citadelle** couvrent, sur un total de 86 hectares, le versant sud de l'une des collines les plus escarpées qui bordent la plaine alluviale de la Meuse.

A proximité immédiate du centre historique, ce vaste ensemble continu de terrasses, vergers, bois, sentiers, potagers et jardins d'agrément, à flanc de coteau, en font un refuge pour la flore et la faune sauvages et un lieu privilégié pour les visiteurs en quête d'espaces verts, de calme, de témoignages architecturaux du passé .

On y circule depuis toujours par des rues escalières, des venelles, des sentiers, des ruelles pavées formant un véritable labyrinthe à flanc de colline, un réseau qui comptait au départ plus de 9 kilomètres de voies essentiellement piétonnes.

Depuis plus de 20 ans, un vaste processus de sauvegarde et de valorisation a été mis en œuvre : pouvoirs publics et particuliers ont ainsi contribué à l'aboutissement de chantiers de restauration et d'aménagement remarquables.

La Ville de Liège, quant à elle, s'est particulièrement attachée à reconstituer des cheminements anciens et à viabiliser à partir du réseau existant, un ensemble d'itinéraires de promenades. Organisées en boucles, elles stimulent la découverte touristique des patrimoines historique et naturel et sont offertes pour la détente et le loisir aux habitants des quartiers riverains.

**L'aménagement des Coteaux de Vivegnis assure le développement vers le Nord de ce vaste projet entamé en 1998 et ajoutera près de 1300 mètres de chemins de promenades pédestres au réseau existant.**

Au total, sur l'ensemble du site des Coteaux de la Citadelle, c'est un ensemble de plus de 13 kilomètres de circuits de promenades diversifiées dont 10 kilomètres exclusivement piétons, qui sera ainsi rendu accessible depuis le quartier Nord.

Cet objectif sera complètement réalisé avec la réalisation d'une passerelle de franchissement du chemin de fer établissant la liaison entre le pied des Coteaux et le quartier Nord.

## **Le projet de quartier :** **ZIP/QI quartier Nord/Saint Léonard**

Ce projet « Coteaux verts » formulé dans le projet de quartier a pour objectif de :  
« valoriser, aménager et améliorer l'accessibilité de l'espace vert des Coteaux de la citadelle depuis le quartier Nord Saint Léonard. »

Une étude urbanistique préalable ciblée sur la réhabilitation du site dit 'Vivegnis' a précisé le programme d'aménagements à réaliser dans cette zone.

Dans ce cadre, la réalisation du projet 'Coteaux verts' implique deux opérations fondamentales :

**1. La réalisation d'une passerelle de franchissement du chemin de fer établissant la liaison entre le pied des Coteaux et le quartier Nord.** Cette réalisation fait l'objet de la prochaine phase du programme de réhabilitation du site de Vivegnis centrée sur la rénovation de la Place Vivegnis et la reconstruction des sites riverains.

**2. L'aménagement en espace vert public et semi-naturel des Coteaux s'étendant depuis le chemin de fer jusqu'au plateau du site de la ferme « Fabry » , soit un ensemble de près de 8 hectares à ouvrir au public.**

## **Le projet de réhabilitation des Coteaux de Vivegnis**

Le projet de réhabilitation des Coteaux de Vivegnis par l'aménagement de chemins piétonniers et la valorisation des éléments paysagers a été entamé à l'initiative de l'Echevinat de l'urbanisme, de l'environnement, du tourisme et du développement durable et de l'Echevinat du logement et de la rénovation urbaine.

La conception du projet a été confiée à l'architecte Bernard Herbecq et il a été réalisé en collaboration avec le Service d'Activités Citoyennes de Saint-Léonard et le Service Espaces publics-Plantations de la Ville de Liège.

**L'aménagement en espace vert public et semi-naturel des Coteaux de Vivegnis vise les objectifs suivants :**

- Maintenir et favoriser les caractères de l'environnement semi-naturel existant**, attractifs, tant du point de vue « visuel » qu'écologique en instaurant une gestion extensive appropriée ;
- Améliorer l'accès au site pour les piétons, le sécuriser, réaliser des chemins piétonniers de liaison** entre le bas et le haut du versant des Coteaux, entre les dessertes de pied de versant (Bâneux et Macors) et entre les différents itinéraires de promenades existants (sentier des coteaux) et à créer sur le site, raccorder ces itinéraires aux coteaux de la Citadelle par une signalisation adaptée ;
- Valoriser les traces d'occupation humaine du site**, conserver et réapproprier les vestiges significatifs des anciennes occupations du site en particulier du charbonnage du Bâneux ;
- Offrir des espaces de détente**, structurer le site par sa découverte et des équipements liés à l'usage public du site.

## LES OCCUPATIONS ANTERIEURES DU SITE

Au nord de la citadelle, sur le versant sud de la vallée de la Meuse, les Coteaux de Vivegnis bordent sur toute sa longueur le quartier Saint Léonard.

La lecture des cartes de Ferraris, établies entre 1771 et 1778 montre que les coteaux de Vivegnis (Vigniesse) étaient alors couverts de vignes. Vivegnis signifierait « Vieilles vignes ».

Au dix-neuvième siècle, les vignobles disparaissent progressivement pour laisser place aux exploitations minières. Les plans cadastraux de 1827 montrent une première houillère sur le site.

L'installation du chemin de fer au pied du versant se prépare sur les plans de 1862 et est terminée sur les plans de 1883.

Les installations liées à la concession minière de BONNE-FIN, BANEUX, BATTERIE (n°190, mines de houille) s'étendent de part et d'autre du chemin de fer et sont reliées par un passage supérieur qui recouvre la voie ferrée entre le bout de la rue du Bâneux et l'ancienne gare.

Au cours de la première moitié du vingtième siècle, le charbonnage s'agrandit et atteindra son extension maximale en 1950. De nombreuses constructions sont réalisées au pied du versant des Coteaux et le terril occupe la crête du versant et s'étend sur le versant nord du vallon du Fond des Tawes.

Après la fermeture de l'exploitation au début des années soixante, les constructions et les infrastructures sont progressivement démolies. Ne subsistent de celles-ci que les puissants murs de soutènement adossés à la colline ou qui bordent le chemin de fer et qui maintiennent de vastes terrasses tournées vers la ville. Une partie du terril est évacué et le versant replanté.

Parmi les vestiges spécifiques qui subsistent sur ce site, sont connus 3 puits fermés par 2 dalles en béton. Ces puits sont repérés par des bornes en pierre mentionnant la date de l'abandon du puits et la profondeur du puits, soit 433 m pour le puits n°1 et 533 m pour le puits n°2

Indications sur les bornes des puits :

B.F. – B. – B.	B	n°1	433m	1965
B.F. – B. – B.	B	n°2	533m	1965

L'entrée d'un tunnel reliant le charbonnage du Bâneux à celui de Batterie est également bien visible au pied du versant.

Les autres ouvrages présents sur le site comme « la cage » ou autres conduits de ventilation, n'ont pas été identifiés de façon précise mais permettent de laisser libre cours à l'imagination.

Depuis la fin de l'exploitation houillère, la végétation a repris ses droits: taillis d'érables, frênes, robiniers ou merisiers alternent sur les remblais schisteux avec les friches herbacées pâturées par des moutons.

Les « coteaux verts » apparaissent en toile de fond omniprésente mais sont rendus difficilement accessibles par la présence du chemin de fer depuis les quartiers denses du fond de vallée. Les aménagements qui s'achèvent aujourd'hui, répondent au souhait que les habitants du quartier Saint-Léonard ont formulé dans le projet de quartier approuvé en 1997 : « **valoriser, aménager et améliorer l'accessibilité de l'espace vert des Coteaux de la citadelle depuis le quartier Nord Saint Léonard.** »

# LE CONCEPT D'AMENAGEMENT

L'aménagement a été conçu de manière à révéler le site existant plutôt que de le transformer.

## **Révéler son relief :**

parcourir le coteau en serpentant, en s'agrippant aux pentes les plus fortes, en enjambant les fosses ou certaines déclivités plus nettes par des rampes et passerelles. Le travail sur la végétation permettra également de mettre en évidence les reliefs de certaines zones (dégagement des plateaux, des cuvettes, affirmation des talus,...)

## **Révéler son histoire :**

mettre en évidence les vestiges des activités passées en dégagant la végétation, en les stabilisant et en les sécurisant. Aucune reconstitution, aucune démolition n'est prévue.

## **Révéler sa nature :**

toutes les interventions sont menées dans le but de conserver le caractère forestier du coteau en travaillant avec des sentiers empierrés sans bordures par exemple. Sur les plateaux en friche, aucun sentier ne sera aménagé au profit du sentier existant naturellement.

## **Révéler ses ambiances :**

le parcours est implanté dans la partie la plus intéressante du site par sa variété d'ambiances. Il traverse les plateaux ouverts et ensoleillés, pénètre dans le massif boisé, tantôt dense, tantôt 'clairié'. Des points de vue sont offerts vers la ville, à plusieurs niveaux de progression. La promenade est animée par une succession de vues longues ou courtes, fermées ou ouvertes, dominantes ou dominées.

La physionomie industrielle est soulignée par des ouvrages en acier galvanisé, passerelles ou belvédère ; dans la partie plus forestière, les passerelles sont en bois.

## **Révéler ses usages :**

l'aménagement des parcours dessine sur le site un réseau de circulations à la fois fonctionnelles et agréables. Elles s'articulent sur les accès du site en partie basse et en partie haute. Le parcours suggère des zones de détente, de repos, de contemplation. Aucun équipement n'induit des usages particuliers, laissant place à une certaine improvisation de la part du public.

# CHRONOLOGIE DU PROJET

REHABILITATION DU SITE DES COTEAUX DE VIVEGNIS	
23/06/1996	Approbation par le Conseil Communal du Projet de quartier / schéma directeur Nord - Saint Léonard contenant la projet A sous l'intitulé « Coteaux verts »
12/11/2002	Décision d'acquérir les terrains (17.931 m <sup>2</sup> ) situés en pied de versant appartenant à la SNCB - Holding
30/06/2003	Approbation de la faisabilité du projet de réhabilitation du site dit 'Vivegnis'
Réhabilitation du site des coteaux de Vivegnis Aménagement de Chemins piétonniers et valorisation des éléments paysagers	
2004	Etudes architecturales et techniques du projet
22/11/2005	Adjudication des travaux
22/05/2006	Début des travaux
28/06/2006	Fin des travaux et inauguration

## LE FINANCEMENT

**Travaux d'aménagement** **412.442,71 €**

*révisions, TVA et imprévus compris, hors honoraires d'architecte.*

CES TRAVAUX SONT COFINANCES PAR :

**LA REGION WALLONNE**

DGRNE, Direction des Espaces Verts

211.755,95 €

DGATLP, Direction de l'Aménagement opérationnel  
(Rénovation Urbaine)

108.365,04 €

**LA VILLE DE LIEGE**

92.321,72€

**Acquisition de terrains** **18.460,00 €**

PRISE EN CHARGE :

**LA REGION WALLONNE**

DGRNE, Direction des Espaces Verts

9.540,00 €

**LA VILLE DE LIEGE**

Espaces publics Plantations

8.920,00 €

# LES INTERVENANTS

## LE POUVOIR ADJUDICATEUR :

### VILLE DE LIEGE

**Echevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement,  
du Tourisme et du Cadre de vie**  
En Féronstrée 94/96 – 4000 Liège

**Echevinat du Développement économique et du Commerce, de la Politique du  
personnel communal, du Logement et de l'Emploi de la Ville de Liège**  
Quai de la Batte, 10 – 4000 Liège

## GESTIONNAIRES DE PROJET :

### pour le projet de valorisation touristique et la réhabilitation des coteaux de Vivegnis :

**8° Département : Espaces publics Plantations**  
En Féronstrée, 94/96 - 4000 Liège  
Anne RONDIA architecte et paysagiste

### pour le projet de quartier de la ZIP-QI Saint-Léonard et la Rénovation urbaine :

**Service d'activités citoyennes de Saint-Léonard**  
Rue Lambert Grisard, - 4000 Liège  
Alain MALHERBE , Chef de projet de la ZIP-QI Saint-Léonard  
Grégor STANGHERLIN , Chef de projet de la ZIP-QI Saint-Léonard

## AUTEUR DE PROJET :

**Bureau d'Architecture BERNARD HERBECQ**  
Rue des Anglais, 52 – 4000 Liège

## STABILITE :

**JEAN DEHARENG Ingenieur Conseil sprl**  
Avenue du hêtre, 11 – 4000 Liège

## COORDINATION SECURITE SANTE :

**Techni-Project - CHRISTOPHE HIERNAUX**  
Rue Sainte Julienne, 116 - 4020 Liège

## ETUDES PAYSAGERES, PLAN DE GESTION :

**VILLE DE LIEGE – 8<sup>ème</sup> Département**  
**Bureau d'études Espaces publics - Plantations**  
En Féronstrée, 94/96 - 4000 Liège  
Anne Rondia Architecte et paysagiste  
Etienne Cellier Architecte paysagiste

**ENTREPRISES :**

**Lot 1 :** Travaux forestiers : abattages, nettoyage et élagages

**LANNOY R. sprl**

Rue du géron, 59 - 4000 Liège

**Lot 2 :** Terrassements, gros-œuvre, ouvrages d'art et équipements

**GEHLEN R. sa**

77, rue de Hottleux - 4950 Waimes

**Lot 3 :** Plantations et clôtures

**LEMAIRE Parcs et Jardins sprl**

45 rue d'Eupen - 4950 Waimes

**et,**

**les habitants du quartier Saint-Léonard et les membres des associations qui les représentent qui participent depuis plus de dix ans et sans relâche au processus des projets qui trouvent ici leur aboutissement.**

# PERSPECTIVES

## La gestion d'un nouvel espace vert ... semi-naturel

Les objectifs des actes de gestion qui seront posés par le service des plantations de la Ville de Liège sont de maintenir et valoriser les caractéristiques du site (historiques, paysagères, écologiques) qui sont mises en évidence par les nouvelles promenades.

Ce site ne sera pas entretenu comme un parc du centre-ville. Dans cet espace semi-naturel, toutes les actions seront menées dans le but de garder et favoriser la diversité paysagère et écologique tout en permettant sa découverte de façon relativement confortable et sécurisante pour les piétons.

Les principes de gestion à appliquer s'inscrivent dans la logique adoptée pour les aménagements précédents réalisés sur les Coteaux de la citadelle, en particulier sur le site de Favechamps et le bois des Carmélites.

Le **massif boisé** sera géré selon deux règles :

- aux **abords des cheminements** et des points de vue, des interventions de débroussaillage, élagage ou abattage seront réalisées selon les nécessités pour garantir la sécurité et le confort de circulation et de visibilité des piétons.
- dans les **zones non accessibles**, des actes de gestion ponctuels (débroussaillage, abattage) seront effectués dans le but de maintenir et favoriser la diversité des essences d'arbres et des milieux naturels (ronciers, taillis, clairières, fourrés,...)
  
- Dans **les vergers**, tout comme pour **les arbres isolés** présents sur le site un suivi régulier sera réalisé pour prendre en temps opportun toutes les mesures qui puissent assurer leur bon développement.
  
- **Les haies et taillis** seront laissés en port libre et renouvelés par recépage selon une fréquence régulière.
  
- Les **prairies et talus enherbés** sont gérés grâce au pâturage de moutons et chèvres. Une fauche pourra être prévue pour éviter l'avancement des lisières et la pousse de buissons et arbres dans ces zones ouvertes.
  
- Aux abords des **anciennes maçonneries** mais également des **nouvelles passerelles**, un débroussaillage régulier permettra d'éviter le développement d'une végétation qui pourrait nuire à leur stabilité.
  
- Un passage régulier du service de la propreté publique et des agents de prévention et de sécurité sur tous les parcours permettra de garantir un site naturel de qualité.

## **Les projets et travaux en cours**

### **AMENAGEMENT DU POINT DE VUE ET DES ABORDS DE LA CITADELLE**

L'aménagement paysager du point de vue et des abords des vestiges de la Citadelle constitue une part importante de la seconde phase du projet de valorisation touristique des Coteaux de la citadelle, cofinancés par le FEDER et le Commissariat général au Tourisme de la Région wallonne dans le cadre du programme Objectif 2 Meuse-Vesdre (2000-2006).

Ce tronçon des parcours piétonniers est un espace de liaison, commun à la plupart des circuits de découverte touristique réalisés sur les Coteaux. La mise en valeur des vestiges des fortifications, associée au nouvel aménagement du point de vue, augmenteront l'attrait touristique de ce site exceptionnel.

#### **Les interventions prévues pour 2007 se répartissent sur deux zones :**

- d'une part, les abords des vestiges de la citadelle, bastions, bunker et demi-lunes, qui bordent les boulevards du 14<sup>ième</sup> de Ligne, du 2<sup>ième</sup> Lancier et du 3<sup>ième</sup> Génie, pour lesquels les travaux prévus consistent en mesures d'entretien visant à mettre en place une gestion régulière et appropriée de ces sites.
- d'autre part, le site du point de vue, pour lequel les travaux en cours comprennent les abattages d'arbres nécessaires pour le dégagement des vues depuis le point de vue, et la création d'un chemin forestier de liaison entre le sentier du Bois des Carmélites et le pied du point de vue.

**Ces travaux constituent une phase préalable à l'aménagement du point de vue proprement dit** qui comportera la réalisation d'une plate-forme d'observation et d'un escalier de liaison entre le point de vue et le nouveau chemin de liaison avec le Bois des Carmélites.

### **« LA VILLE HORS LES MURS », EXTENSION NORD DU PARCOURS DES COTEAUX**

Le parcours touristique des Coteaux mis en place dans le cadre de la première phase du projet de valorisation touristique des coteaux de la citadelle guide le visiteur de lieu en lieu par **un balisage et une signalétique** appropriés pour lui faire découvrir cette partie de la ville, et aussi un certain art d'y vivre, selon des points de vue exceptionnels ou insolites .

Il s'organise en tronçons caractérisés par des thèmes :

- « la ville de bas en haut » : de Saint-Léonard aux panoramas de la Citadelle,
- « la ville aux champs » : au travers du verger de Favechamps et de la ferme de la Vache,
- « les coulisses de la ville » : c'est la plongée au travers des escaliers et venelles, vers les terrasses des jardins à hauteur des toits de la vieille ville.

Les tronçons peuvent être combinés de manière à moduler le parcours en fonction des centres d'intérêt et du temps disponible : de 2h.30 environ, pour la grande boucle, à 45 minutes, pour le parcours des terrasses des Minimes.

Ce parcours s'adresse à un visiteur autonome qui effectue ce parcours en individuel, en famille ou en petit groupe.

C'est le complément idéal à une visite de musée, du cœur historique ou du centre commerçant.

Les nouveaux sentiers aménagés sur les Coteaux de Vivegnis et au point de vue de la Citadelle permettent d'articuler sur le parcours initial un nouveau tronçon intitulé :

- « **la ville hors les murs** » : **de la muraille de Païenporte aux Coteaux de Vivegnis**, c'est la ville qui s'étend au delà des limites qui se donne à voir depuis des points de vue privilégiés.

## **REHABILITATION DU SITE DE LA FERME FABRY**

Situé dans la partie nord des Coteaux, le site " de la ferme Fabry " prend la forme d'un plateau situé entre la crête du versant Sud de la vallée de la Meuse et un vallon secondaire, le Fond des Tawes..

Il s'étend, d'une part, sur les vestiges d'une ancienne exploitation agricole dont subsistent des chemins, des haies, des anciens vergers et prairies, et les ruines des bâtiments agricoles, d'autre part sur une vaste étendue occupée autrefois par le terril de l'ancien charbonnage du Bâneux. Le terril a été arasé et le sol schisteux est maintenant couvert d'une friche herbeuse.

Le site constitue une plate-forme à la jonction de plusieurs paysages et offre des points de vue très caractérisés qui constituent un but de promenade.

Les prairies sont pâturées de manière extensive par un troupeau de chèvres et de moutons qui parcourent quotidiennement les prairies et vergers de l'ensemble des coteaux.

**Dans la continuité de ces projets, il est apparu opportun de valoriser le site de la ferme Fabry, dans le même esprit que les Coteaux de Vivegnis :**

- **par la réalisation d'un itinéraire de liaison entre les coteaux de Vivegnis et le Fond des Tawes (par la rue du Bairoua) et plus largement entre le quartier Nord Saint Léonard, les coteaux de la citadelle et le Thier à Liège.**

- **par la conservation et le développement des caractéristiques paysagères en réhabilitant son ancien verger.**

**Les travaux relatifs à ces aménagements sont en cours et devraient se clôturer par la plantation des arbres fruitiers qui recomposent l'ancien verger au cours de la prochaine saison de plantation (hiver 2007-2008)**

Les appropriations actuelles observées, promenades, pique-nique, loisirs, pâturage,..., se réalisent de manière spontanée, sans infrastructures ni gestion spécifiques.

La création de nouvelles infrastructures d'accès depuis les quartiers urbains vers les sites voisins vont intensifier ces pratiques.

Les diverses appropriations du site, son rôle et ses spécificités en tant qu'espace de nature, les moyens à mettre en œuvre pour en assurer la gestion, les aménagements à compléter ou à adapter à son usage en tant qu'espace public, et pour sa conservation, ... telles sont les questions qui constituent le départ du dialogue qui se poursuit avec les usagers présents et futurs pour établir de nouvelles relations durables entre citadins et nature.

## **LA PASSERELLE DE VIVEGNIS**

**La réalisation d'une passerelle de franchissement du chemin de fer établissant la liaison entre le pied des Coteaux et le quartier Nord constitue le second volet du projet « Coteaux verts ».**

Cette réalisation fait l'objet de la prochaine phase du programme de réhabilitation du site de Vivegnis centrée sur la rénovation de la Place Vivegnis et la reconstruction des sites riverains **et est prévue pour 2009 .**

Ce projet est rendu possible grâce au projet d'habitat groupé intitulé « les Zurbains », développé en bordure de la place Vivegnis, car le financement de la passerelle sera assuré par la Région wallonne suite à l'introduction par la Ville de Liège d'un dossier de revitalisation

# LES COTEAUX DE VIVEGNIS : MODE D'EMPLOI

Les consignes spécifiques aux parcs publics s'appliquent strictement à cet espace vert semi-naturel.

Le site est réservé aux circulations cyclo-pédestres et interdit à tout véhicule motorisé.

**L'aspect naturel et peu aménagé, la relative liberté d'appropriation des espaces ouverts nécessitent paradoxalement une attention et un grand respect du milieu naturel.**

**Pour être respecté, ce milieu doit être découvert, connu et apprécié.**

Les Coteaux de Vivegnis et le site de la Ferme Fabry sont d'ores et déjà le lieu de parcours, de randonnées, de visites guidées et d'activités qui contribuent à la connaissance du site :

- **le sentier de terrils** ( GR 412 Est) longe la crête des Coteaux ;
- **l'itinéraire pédestre à la découverte des espaces verts n°5 de Cointe à Saint-Léonard** de la série « Accent Nature » (éditée par l'Echevinat de l'Urbanisme, du Tourisme, de l'Environnement et du Développement durable) inclut la traversée commentée du site ;
- en mai dernier, la manifestation sportive de "**la Corrida des remparts**" a inauguré en avant-première le nouveau parcours ;
- l' "**Ecoteau**", événement festif organisé les 25 et 26 août par l'a.s.b.l. "la Cité s'invente" en fera le lieu de démonstration de techniques et pratiques respectueuses du milieu ;
- **le 06 octobre 2007, la Nocturne des Coteaux** étendra son emprise jusqu'aux Coteaux de Vivegnis, avec la collaboration des habitants et associations du quartier Saint-Léonard.



## Dossier de presse 28 juin 2007

- OUVERTURE DES NOUVELLES PROMENADES SUR LES COTEAUX DE VIVEGNIS
- CONTEXTE GENERAL ET OBJECTIFS DU PROJET

### Le projet de valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle

### Le projet de quartier :

### ZIP/QI quartier Nord/Saint Léonard

### Le projet de réhabilitation des Coteaux de Vivegnis

- LES OCCUPATIONS ANTERIEURES DU SITE
- LE CONCEPT D'AMENAGEMENT
- CHRONOLOGIE DU PROJET
- LE FINANCEMENT
- LES INTERVENANTS
  
- PERSPECTIVES

### La gestion d'un nouvel espace vert ... semi-naturel

### Les projets et travaux en cours

AMENAGEMENT DU POINT DE VUE ET DES ABORDS DE LA CITADELLE

« LA VILLE HORS LES MURS », EXTENSION NORD DU PARCOURS DES COTEAUX

REHABILITATION DU SITE DE LA FERME FABRY

LA PASSERELLE DE VIVEGNIS

- LES COTEAUX DE VIVEGNIS : MODE D'EMPLOI